

gouvernement d'intervenir activement dans cette entreprise. Des directives et des exhortations ne serviront à rien. Il faudra probablement orienter les investissements publics vers les industries regroupées si nous devons rivaliser avec les autres pays et résister à la poussée concurrentielle que la négociation Kennedy fera subir à notre industrie. J'espère que le ministre nous apportera sous peu plus de précisions sur l'emploi qu'il compte faire de ces fonds.

J'espère qu'avant l'adoption de ses crédits le ministre nous dira quel genre de déclaration il nous fera sur la situation économique du pays. D'après ses propos d'aujourd'hui, il la fera à l'appel des motions. Alors, seuls deux ou trois d'entre nous pourront alors la commenter. D'autre part, le ministre peut songer à présenter des mesures qui permettront aux députés de tenir un débat sur la situation économique du pays, laquelle, je le répète, n'est plus du tout la même que le 12 juin, alors que le ministre exultait d'optimisme. Il ne répéterait sûrement pas aujourd'hui ce qu'il a dit à cette occasion.

Comme nous aborderons avant longtemps l'étude d'un autre crédit, j'espère pouvoir faire certaines observations à ce sujet avant d'être rappelé à l'ordre par Votre Honneur.

M. Baldwin: Monsieur le président, puisque nous étudions le crédit n° 25 qui traite de la Commission du tarif, je crois que nous pouvons discuter d'un certain nombre de questions qui directement, indirectement ou par ricochet relèvent des tarifs, du commerce et des échanges commerciaux.

Si je puis parler d'une question que mon honorable et savant ami d'Edmonton-Ouest a soulevée quant à la façon de procéder, j'espère que le ministre, après avoir consulté les parties d'opposition, pourra nous donner l'occasion de discuter en comité de toute la négociation Kennedy.

Je me demande quelquefois si le ministre n'aspire pas à retourner à la sécurité relative de son ancien ministère; je me demande s'il ne le préfère pas au portefeuille plus excitant qu'il détient actuellement. Durant la négociation Kennedy, je lui ai demandé s'il pouvait donner à la Chambre l'occasion d'en discuter. J'ai commencé ma déclaration en reconnaissant qu'il fallait soigneusement éviter de mettre en danger la négociation très délicate qui se poursuivait alors à Genève. Si nous avons pu avoir une discussion générale et si

les différents éléments de l'industrie au Canada avaient eu l'avantage d'un Livre blanc, nous aurions été mieux préparés à la Chambre et dans l'industrie.

Depuis neuf ans et demie que je siège dans cette Chambre, il n'y a pas eu, que je sache, un débat approfondi sur le commerce extérieur. Nous avons effleuré le problème en discutant les affaires extérieures ou les relations commerciales, mais ce n'était, pour ainsi dire, qu'un aspect superficiel du débat. Nous en avons parfois traité à propos des crédits des ministères du Commerce et des Finances. Néanmoins, la question n'a jamais fait l'objet d'un débat vraiment complet.

● (4.00 p.m.)

Certes, la grande distinction qui séparait autrefois les principaux partis a disparu avec le temps, et d'une manière beaucoup plus complète que je ne l'aurais souhaité, à cause de l'endroit d'où je viens. J'ai la ferme conviction qu'il n'y aura rien de sûr au sujet des conditions économiques dans le monde tant que le commerce international n'aura pas été établi sur une base plus simple. Il faut examiner attentivement, dans cet optique, les opérations de la Commission du tarif. Le nombre des références adressées à la Commission est censé indiquer non seulement le volume de nos importations mais aussi celui de nos exportations. Les relations commerciales doivent toujours être à double sens, c'est pourquoi j'espère vivre assez longtemps pour voir la suppression, dans une importante mesure, des barrières qui ont tant contribué à entraver la sortie de nos produits et l'entrée des marchandises de divers pays.

Le problème relatif aux pays émergents est l'un des plus graves, car le relèvement de leur niveau de vie dépend dans une large mesure des échanges commerciaux bilatéraux ou multilatéraux. Ce n'est qu'en exportant qu'ils peuvent se procurer les biens d'équipement nécessaires à l'exploitation de leurs ressources naturelles et à l'expansion de leurs propres industries, pour qu'en fin de compte ils puissent mieux concurrencer les pays industrialisés. Tenant compte de cela, il est indispensable que nous soyons disposés à des concessions généreuses aux pays en voie de développement quant à l'importation des produits qu'ils ont à vendre, et leur accorder les échanges et les capitaux dont ils ont besoin pour procéder à leur développement économique.

[M. Cameron (Nanaimo-Cowichan-Les Îles).]